



Règlement des ACTIVITES PERISCOLAIRES 1^{er} Trimestre 2024-2025

Chers Parents, chers élèves,

Les activités périscolaires du 1^{er} trimestre auront lieu du **Lundi 30 Septembre 2024 au Vendredi 20 Décembre 2024.**

Les inscriptions se feront en ligne uniquement du **Jeudi 12 Septembre au Lundi 16 Septembre 2024 inclus**, en suivant le lien : <https://lfaccra.com/fr/extra-curricular-activities/>

Pour plus de facilité lors de l'inscription en ligne, pensez à bien prendre le temps, en compagnie de votre enfant, de consulter en avance le planning des activités pour pouvoir choisir celle(s) désirée(s) par votre enfant. Il est important de formuler deux vœux afin de satisfaire le maximum d'élèves. Veuillez à clôturer votre inscription en cliquant sur « **Submit** ».

Le paiement de ces activités se fera en ligne. Un lien Individuel vous sera envoyé par email confirmant votre inscription.

Le montant de l'activité est dû dès l'inscription définitive. - **Une activité réservée en ligne ne pourra pas être annulée le jour du paiement.** Si vous désiriez annuler une activité, vous devez refaire l'intégralité de l'inscription en ligne du **12 au 16 Septembre** uniquement.

Nous vous informons que :

- Un enfant ne pourra pas changer d'activité sans autorisation préalable, et ce, en fonction des places disponibles, aucun remboursement ne sera possible ; Les enfants doivent quitter l'école après leur dernière activité,

- En cas d'absence de votre enfant à une activité nous vous demandons de prévenir l'établissement le plus rapidement possible par email à periscolaire@lfaccra.com , ou appelez-nous au +233 302 50 7171.

Les tarifs des activités se trouvent dans le tableau ci-dessous. Ce coût est valable pour l'ensemble de la période (soit 12 séances). Ces coûts ont connu une augmentation due à la flambée des prix de nos matériels et la revalorisation salariale des intervenants périscolaires très touchés par l'inflation.

ACTIVITE	COUT
ARTS**	300
ZUMBA/GHANAIAI DANCE**	300
ATELIER DE PERLES*	300
BALLET**	300
BASKETBALL**	300
COUTURE**	300
PHOTOGRAPHIE*	300
ECHecs**	300
FOOTBALL**	300
GOLF**	300
HAND-BALL**	300
ACRO DANCE**	300
GYMNASTIQUE**	300
HIPHOP*/**	300
ECHecs/CHESS**	300
PIANO**	300
FOOTBALL**	300
CHANT CHORALE	300

ACTIVITE	COUT
JARDINAGE*	300
ARTS MANUELS**	300
PERLES*	300
DEFIS LECTURE	300
DJEMBE**	300
PIANO*	300
TAEKWONDO** + Fédération + test	300 +100+100
TENUE DE TAEKWONDO	350
DANSE AFRO BEAT**	300
THEATRE (1 hr)/THEATRE (2hrs)*/**	300/600
YOGA*	300
CAPOEIRA**	300
PHOTOSHOP*	300
CUISINE**	450
BUILDING BRICKS*	450
HOCKEY ** + Protection	300 + 200
Céramique	300
STEM (Codage, robots, IA)	1500



Activité en Français * ; Activité en Anglais **

La cotisation annuelle au FSE (Coût de fonctionnement du service) de 100 Ghs par famille est due à la première inscription de l'année. Il faut l'ajouter au coût des activités.

- *L'activité Taekwondo : l'inscription (300 Ghs) entraîne un surcoût de 100Ghs pour l'adhésion annuelle à la fédération +350 Ghs pour l'uniforme + 100Ghc pour l'examen qui se déroulera à la fin de chaque période. Ce surcoût est à payer une fois par an. Donc pour une première inscription et si vous avez besoin d'un kimono, l'activité coûtera 850 GHC*
- *L'activité Cuisine : Nous prions les parents de bien vouloir nous prévenir des éventuelles allergies de leurs enfants s'ils souhaitent participer à cette activité et de fournir un Tupperware ou lunch box pour conserver les plats préparés.*
- *L'activité théâtre pour les classes de CE2-CM1-CM2 en Anglais le mardi et jeudi se fera pendant 2 heures consécutives afin de préparer un petit spectacle en fin de période. Le cout de cette activité est de 600 Ghs puisque deux heures par semaine.*
- *L'activité Hockey/gazon nécessite l'équipement d'un protège dent et de protège tibia. (200 Ghs supplémentaires)*

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information. N'hésitez pas à nous contacter à periscolaire@lfaccra.com.

Voici un tableau de questions que vous serez peut-être amenés à vous poser accompagnées de nos réponses.

Combien d'activités je peux choisir par semaine ?	Il n'y a pas de limites de choix donc un enfant peut faire maximum 10 créneaux d'activités par semaine
Le coût présenté dans le tableau ci-dessus correspond à combien de séances ?	Le coût présenté (par exemple 300 GHC) représente 12 semaines d'activités pour 1 heure d'activité par semaine. Si par exemple, vous choisissez 2 heures de Capoeira par semaine, vous devez multiplier le coût par 2 soit 600 GHC
Puis je inscrire mon enfant à la même activité plusieurs fois par semaine ?	Oui sauf pour les activités dites « productrices » comme la « Couture », « Recycling ART », « L'atelier Perle », « La cuisine » étant donné qu'un seul thème est choisi pour la semaine.
Mon enfant est intéressé par une activité en deuxième heure, cad de 15h30 à 16h30. Que fait-il de 14h30 à 15h30 ?	Pour s'inscrire à une activité périscolaire en deuxième heure, votre enfant doit en 1 ^{ère} heure, cad 14h30-15h30, soit : - être inscrit à une activité périscolaire ; - être inscrit au cours de langue Arabe, - avoir été récupéré à 14h30 par la famille et redéposé à 15h30 Il ne peut pas être dans l'établissement, sans activité, après 14h30.
J'ai effectué deux inscriptions pour le même enfant car je me suis trompé sur la 1 ^{ère} inscription, laquelle va être prise en compte ?	A partir du moment où vous avez cliqué sur « Submit », la dernière inscription est celle qui est prise en compte.
A quelle heure je dois venir chercher mon enfant s'il a des activités périscolaires ?	15h30 pour les enfants avec une seule activité en 1 ^{ère} heure. 16h30 pour les enfants avec une activité en 2 ^{ème} heure.
Attention aux nouveaux horaires du Mercredi	Les activités débutent à 13h30 et finissent à 15h30

Faradia SANON, chargé du bureau des activités périscolaires.